

La Caravane360 de Juripop de passage à Saint-Jérôme, Sainte-Adèle et Lachute

Afin de souligner la Journée mondiale pour contrer la maltraitance envers les aînés, la Table de concertation régionale des aînés des Laurentides a organisé une tournée de La Caravane 360 dans les Laurentides.

Il s'agissait de trois journées d'activités de sensibilisation et d'information sur l'abus envers les aînés. La Caravane était animée par Maître Alain M. Gaulain, avocat, assisté de travailleurs sociaux, notaires et policiers préventionnistes.

Environ 200 personnes ont participé à la Caravane et plusieurs d'entre elles ont pu consulter gratuitement des professionnels (avocats, notaires, travailleurs sociaux).



Argenteuil : les partenaires s'unissent pour contrer la maltraitance envers les aînés

Les membres du Comité de prévention de la maltraitance envers les aînés de la MRC d'Argenteuil ont conclu une entente de collaboration visant à contrer la maltraitance envers les aînés.

Comme la dynamique de la maltraitance est souvent complexe et subtile, la mise en place d'une entente de collaboration multisectorielle s'est avérée d'une importance capitale. Ainsi, les organisations signataires témoignent aujourd'hui de leur volonté à établir des actions concertées afin d'apporter un soutien adéquat aux personnes à risque ou victimes d'abus.

Essentiellement, l'entente vise à soutenir les intervenants afin qu'ils soient davantage habilités à offrir des services et un accompagnement adaptés, et assurer une meilleure collaboration entre les organismes, ceci afin d'améliorer le repérage, l'accessibilité et la continuité des services, quelle que soit la porte d'entrée de la demande.



Les signataires de l'entente sont le CAVAC des Laurentides, le Centre d'action bénévole d'Argenteuil, le Centre multiservices de santé et de services sociaux d'Argenteuil du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides, le Comité des usagers du Centre multiservices de santé et de services sociaux d'Argenteuil, la Coopérative Coup de Pouce Argenteuil, les Cœurs vaillants de Lachute – FADOQ des Laurentides, la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge, l'Office municipal d'habitation Lachute, la résidence Médaillon d'or, la Sûreté du Québec et la Table de concertation Parole aux aînés (e) s d'Argenteuil.

Les mandats du comité sont multiples :

- Assurer la circulation d'information;
- Mettre en commun les outils et les expertises;
- Établir des stratégies conjointes d'intervention;
- Initier des activités de sensibilisation ou de formation pour la population, les intervenants et les bénévoles du milieu;
- Diffuser des informations sur les ressources d'aide;
- Assurer les représentations nécessaires afin de venir en aide aux personnes victimes de maltraitance;
- Assurer la mise à jour de l'entente de collaboration, faire un suivi de son implantation auprès de chaque organisme membre;
- Voir à la représentation au Comité régional de prévention de la maltraitance envers les aînés des Laurentides.

L'entente précise les rôles et responsabilités assurés respectivement par les différents partenaires appelés à intervenir auprès des personnes aînées victimes de maltraitance.

Les partenaires ont choisi de communiquer la nouvelle le lendemain de la Journée mondiale de lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées qui est soulignée le 15 juin chaque année. C'est toujours une occasion renouvelée de faire davantage de sensibilisation. Pour souligner l'événement, le Secrétariat aux Aînés a mis sur pied la campagne nationale du ruban mauve. Des milliers de ces rubans seront distribués auprès des personnes aînées et aussi auprès de différents acteurs qui ont à cœur cette lutte à la maltraitance, et ce, dans toutes les régions du Québec.

Source : Comité de prévention de la maltraitance envers les aînés de la MRC d'Argenteuil
Martine Ayotte, personne-ressource
450 562-3761, poste 72 308
martine_ayotte@ssss.gouv.qc.ca

Lancement du nouveau Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées du Québec

Dans le but de continuer à contrer la maltraitance envers les personnes âgées, le Gouvernement du Québec a élaboré un deuxième plan d'action gouvernemental, pour les années 2017 à 2022. Ce plan d'action témoigne de la volonté de mobiliser tous les acteurs concernés pour créer une société toujours plus respectueuse des personnes âgées, plus inclusive et bientraitante. Une somme de 45,8 millions de dollars sur six ans sera consacrée à sa mise en œuvre.

La ministre responsable des Aînés et de la Lutte contre l'intimidation, Mme Francine Charbonneau, en a fait l'annonce à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées.

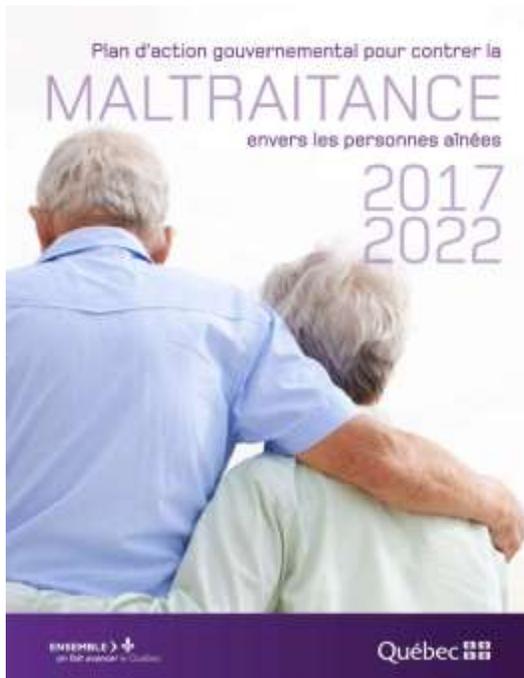
Deux priorités d'action ont été ajoutées, soit la promotion de la bientraitance et la lutte contre la maltraitance matérielle et financière. Le Plan d'action comporte quatre grandes orientations et vise la réalisation de 11 objectifs qui se déclinent en 52 mesures concrètes, notamment :

- l'organisation d'un forum sur la maltraitance financière;
- une campagne sociétale visant à dénoncer la maltraitance envers les personnes âgées;
- la poursuite du service d'écoute et de référence offert par la Ligne Aide Abus Aînés (1 888 489-ABUS (2287));
- la simplification de la mise en place des visites d'amitié auprès des aînés issus des différentes communautés culturelles pour briser leur isolement social et contrer les situations de maltraitance.

Citation

« La maltraitance envers les personnes âgées peut prendre plusieurs formes et survenir dans tous les milieux. Trop souvent, elle est passée sous silence. Qu'elle soit intentionnelle ou non, ses conséquences peuvent être dévastatrices pour les gens qui la vivent. C'est pourquoi notre gouvernement a élaboré ce deuxième Plan d'action pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées, qui couvre les années 2017 à 2022. Celui-ci fait suite au premier plan, lancé en 2010. Forts des acquis et des résultats obtenus, nous gardons le cap et ajoutons deux priorités dans ce second plan d'action, soit la promotion de la bientraitance et la lutte contre la maltraitance matérielle et financière. Ainsi, nous pourrions encore mieux protéger les personnes âgées du Québec. Nos gestes, combinés avec ceux de tous les acteurs qui travaillent au mieux-être des aînés, contribueront à bâtir un Québec où chacun peut vieillir dans la dignité. »

Francine Charbonneau, ministre responsable des Aînés et de la Lutte contre l'intimidation



Le Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées 2017-2022 a été élaboré de concert avec 13 ministères et organismes gouvernementaux, sous la coordination du ministère de la Famille.

Ses quatre grandes orientations sont :

- prévenir la maltraitance et promouvoir la bientraitance;
- favoriser un repérage précoce et une intervention appropriée;
- favoriser et faciliter la divulgation des situations de maltraitance, notamment les situations de maltraitance matérielle et financière;
- développer les connaissances et améliorer le transfert des savoirs.

Lien connexe :

Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées 2017-2022

<https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/plan-action-maltraitance-2017-2022.pdf>

QADA : Appel de projets 2017-2018 pour le programme Québec ami des aînés « Pour des milieux de vie adaptés aux besoins des personnes aînées »

Pour adapter les milieux de vie aux besoins des personnes aînées, le Gouvernement du Québec lance un nouvel appel de projets dans le cadre du programme Québec ami des aînés (QADA).

La ministre responsable des Aînés et de la Lutte contre l'intimidation, Mme Francine Charbonneau, invite les organismes à soumettre leurs projets d'ici le 22 septembre 2017.

Le programme QADA a pour objectif de soutenir financièrement des activités et des initiatives visant à adapter les milieux de vie aux réalités des personnes aînées pour leur permettre de rester chez elles, dans leur communauté, dans des environnements sains, sécuritaires et accueillants. Il vise également à favoriser la participation des personnes aînées au développement social, économique et culturel de leur communauté. Le programme s'appuie sur le partenariat, la concertation et la collaboration entre les acteurs du milieu pour la mise en œuvre de projets ayant des retombées directes et positives pour les personnes aînées.

L'appel de projets touche les deux volets du programme QADA :

- Le volet Soutien à des projets d'expérimentation, de recherche-action ou de déploiement vise les projets à portée nationale. Il s'adresse aux organismes sans but lucratif qui offrent des activités au bénéfice des personnes aînées ainsi qu'aux centres et aux instituts de recherche.
- Le volet Soutien aux actions communautaires vise les organismes sans but lucratif qui réalisent des projets à portée locale ou régionale répondant aux besoins des personnes aînées des collectivités concernées. Ces projets peuvent notamment découler des orientations des plans d'action de municipalités ou de MRC participant à la démarche Municipalité amie des aînés.

Citation

« C'est toute la société qui gagne à reconnaître et à encourager le rôle des personnes aînées au sein de nos communautés. C'est pourquoi j'invite les organismes et les groupes intéressés à répondre à notre invitation et à soumettre un projet dans le cadre du programme Québec ami des aînés. Grâce aux partenariats établis, nous pourrions poursuivre nos actions pour offrir aux personnes aînées des milieux de vie favorisant leur pleine participation à la société, dans ce Québec pour tous les âges auquel nous aspirons toutes et tous. »

Francine Charbonneau, ministre responsable des Aînés et de la Lutte contre l'intimidation

Faits saillants

L'enveloppe budgétaire réservée aux deux volets de ce programme pour 2017-2018 est de 7 620 000 \$.

Le programme Québec ami des aînés constitue l'un des leviers d'action privilégiés par la politique Vieillir et vivre ensemble chez soi, dans sa communauté, au Québec, lancée par le Gouvernement du Québec en 2012.

Depuis 2012, 38 millions de dollars ont été investis dans le cadre de ce programme.

Selon leur portée et leur type, les projets financés peuvent avoir une durée d'un an à trois ans.

Les documents présentant les critères du programme et servant au dépôt d'un projet sont disponibles dans le site Web du ministère de la Famille.

Lien connexe : [Programme Québec ami des aînés](#)



Les organismes intéressés pourront également trouver dans le site Web les coordonnées téléphoniques à utiliser pour obtenir de plus amples renseignements :

Programme Québec ami des aînés, volet Soutien à des projets d'expérimentation, de recherche-action ou de déploiement (projets nationaux) : 418 528-7100 ou 1 866 873-6336, poste 2331

Programme Québec ami des aînés, volet Soutien aux actions communautaires (projets locaux ou régionaux) : 1 855 336-8568 (La personne devra alors mentionner sa région et son appel sera alors transféré directement)

MADA : Les municipalités et les MRC sont invitées à soumettre des projets pour mieux adapter les milieux de vie aux besoins des aînés

Dans le but de continuer à adapter les milieux de vie aux besoins des personnes âgées et de permettre à ces dernières de bien vieillir dans leur communauté, le Gouvernement du Québec lance un appel de projets dans le cadre du Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA), pour l'année 2017-2018.

La ministre responsable des Aînés et de la Lutte contre l'intimidation et ministre responsable de la région de Laval, Mme Francine Charbonneau, invite les municipalités et les municipalités régionales de comté (MRC) à soumettre leurs projets d'ici le 22 septembre 2017.

Rappelons que ce programme offre un financement aux municipalités et aux MRC qui entreprennent une démarche en vue d'adopter une politique et un plan d'action en faveur des personnes âgées.

La démarche MADA applique le concept du vieillissement actif préconisé par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Elle est fondée sur l'adaptation des politiques, des infrastructures et des services municipaux au vieillissement de la population, en vue d'optimiser les possibilités de bonne santé, de participation et de sécurité contribuant à accroître la qualité de vie des aînés. Cette approche permet également aux citoyens et aux acteurs clés de la communauté de s'exprimer et de développer une vision commune. Par exemple, au terme des consultations, une municipalité peut s'engager à augmenter l'offre de loisir, à adapter le mobilier urbain, à revoir le service de transport ou encore à favoriser le développement d'habitations répondant aux besoins des personnes qui y vivent à tous les âges de la vie.

Citation

« La participation de l'ensemble de la collectivité, mais particulièrement celle des personnes âgées, constitue l'une des conditions gagnantes de la démarche MADA. L'engouement des communautés est tel que plus de 90 % de la population québécoise vit aujourd'hui dans une municipalité ou dans une MRC amie des aînés. J'invite donc celles qui ne l'auraient pas encore fait à adhérer à cette approche qui est non seulement bénéfique aux personnes âgées, mais également à l'ensemble de la population. »

Francine Charbonneau, ministre responsable des aînés et de la Lutte contre l'intimidation

Faits saillants

L'enveloppe budgétaire réservée à ce programme pour 2017-2018 est de 924 000 \$.

Depuis 2009, 861 municipalités et MRC sont engagées dans une démarche MADA, et près de 12 millions de dollars leur ont été accordés dans le cadre de leurs démarches visant l'adoption de politiques et de plans d'action municipaux en faveur des personnes âgées.

Aujourd'hui, plus de 90 % de la population du Québec vit dans une municipalité ou une MRC amie des aînés.

Le Québec est la société la plus avancée au monde dans l'application de l'approche « Ami des aînés » prônée par l'OMS.

Lien connexe

[Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés](#)



Les municipalités intéressées pourront également trouver dans le site Web les coordonnées téléphoniques à utiliser pour obtenir de plus amples renseignements :

Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés : 418 528-7100 ou 1 866 873-6336, poste 2329

JOURNÉE INTERNATIONALE DES AÎNÉS

Dimanche, 1^{er} octobre 2017

Les aînés et la richesse de notre territoire

Monsieur Jacques Moisan
Président d'honneur

Déroulement

9h Sainte-Marthe-sur-le-Lac **Accueil**
12h Montserrat **Dîner inclus**
15h Saint-Eustache **Clôture**

Animation et prix de présence.
Bénévoles des Laurentides honorés.

Joignez-vous à nous!

Billet à 15 \$: 450.974.5001 poste 5056



Je participe...
8 000 KM
POUR
PARCOURS
Parkinson

1^{re} édition
Saint-Sauveur

PAR
K
N
SON
QUÉBEC
CŒUR DES LAURENTIDES

Parc
John-H. Molson
20 rue Viviane, Saint-Sauveur

8h30 Arrivée et
Inscription

9h45 Parcours de
marche

11h30 Danse en ligne

12h30 Pique-nique

Animation - Jeux
Prix de présence!

Info : 450 630.4122
coeurdeslaurentides@parkinsonquebec.ca



C'est un rendez-vous!

Inscrivez-vous au parcoursparkinson.ca

Le Parcours Parkinson est un événement annuel qui prend place dans toutes les régions du Québec. Il permet d'amasser des fonds pour soutenir la recherche et financer les services de soutien offerts aux personnes vivant avec la maladie de Parkinson et à leur famille, dans les MRC de Rivière-du-Nord et des Pays-d'en-Haut.

Le Fonds d'Appui au Rayonnement des Régions (FARR) : de nouvelles sommes consacrées à des initiatives laurentiennes structurantes pour nos communautés

À l'occasion d'un événement de presse réunissant les préfets et les directeurs généraux des MRC de la région des Laurentides, le maire et le directeur général de la ville de Mirabel, la ministre des Relations internationales et de la Francophonie et ministre responsable de la région des Laurentides, madame Christine St-Pierre, ainsi que le président de la Table des préfets des Laurentides, monsieur Bruno Laroche, ont dévoilé les priorités de la région dans le cadre du Fonds d'Appui au Rayonnement des Régions (FARR), financé par le Gouvernement du Québec.

« Notre gouvernement souhaite donner à la région des Laurentides un outil agissant comme un véritable levier économique et stratégique en faveur de la réalisation de projets régionaux contribuant à l'occupation et à la vitalité des territoires. Je suis donc très heureuse que des fonds soient disponibles dans le cadre du FARR afin d'appuyer des initiatives qui répondront aux priorités de la région », précise d'entrée de jeu la ministre Christine St-Pierre.

Ces priorités (voir la liste complète à la page suivante) englobent l'aspect économique, l'attachement à la région, les services à la population, la gestion équilibrée du territoire et la question du transport. Les cinq grandes orientations régionales sont issues du Plan de développement des Laurentides 2014-2019 confectionné à la suite d'une grande consultation tenue en 2013. Des actions à privilégier ont également été ajoutées aux orientations.

« Au nom de la région des Laurentides, je remercie la ministre et son gouvernement pour l'injection de ces nouveaux fonds destinés à répondre à nos priorités. J'ajouterai qu'il sera possible d'actualiser les priorités régionales pour 2019. C'est pourquoi une consultation est envisagée en 2018, dans le but de rassembler les élus et les acteurs du milieu pour réaffirmer ou modifier les priorités et les actions à privilégier pour les Laurentides », renchérit le président de la Table des préfets de la région des Laurentides, Bruno Laroche.

Le Comité directeur du FARR – Laurentides vous invite à rester à l'affût, plus de détails seront communiqués dès qu'ils seront disponibles.

Le Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) a été annoncé par le gouvernement du Québec lors du budget 2017-2018. À terme, le FARR disposera d'un budget annuel de 100 M\$ pour financer des initiatives qui ont un rayonnement régional dans toutes les régions du Québec. Pour 2017-2018, 30 M\$ sont répartis entre les régions à l'exception du Québec et Montréal qui ont des enveloppes budgétaires distinctes.



Pour renseignements :
Philippe Leclerc, relationniste
(514) 432-3277
media@nestorstrategie.com

Les 5 priorités du FARR pour les Laurentides

5 grandes priorités pour les Laurentides

ASSURER LA COMPÉTITIVITÉ DES LAURENTIDES

- + Augmenter l'adéquation entre les besoins du marché du travail et la main d'œuvre
- + Soutenir le développement et la croissance des entreprises
- + Développer la culture entrepreneuriale
- + Valoriser nos filières spécifiques de développement économique
- + Assurer le virage vers une économie de savoir
- + Appuyer le développement et le déploiement des nouvelles technologies sur l'ensemble du territoire

VALORISER LES ÉLÉMENTS DISTINCTIFS DES LAURENTIDES

- + Développer le sentiment d'appartenance aux Laurentides et travailler à réduire les disparités économiques et sociales au sein de la région
- + Valoriser les attraits naturels, les paysages, les arts, la culture et le patrimoine
- + Instaurer une culture de la réussite
- + Accroître notre fierté de la réussite de nos athlètes et de nos institutions sportives

OFFRIR À CHAQUE CITOYEN UN CONTINUUM DE SERVICES PUBLICS

- + Obtenir le financement gouvernemental équitable et la disponibilité des services et des infrastructures au bénéfice de la population
- + Inciter à l'engagement et à l'inclusion des citoyens dans leur communauté
- + Améliorer la complémentarité des interventions en développement social
- + Soutenir l'efficacité des services municipaux

ENCOURAGER L'OCCUPATION DYNAMIQUE ET LA GESTION ÉQUILIBRÉE DU TERRITOIRE

- + Se préoccuper de la protection de l'environnement et de la santé écologique du territoire
- + Concilier les différents usages du territoire public
- + Viser la cohérence des interventions dans la gestion de l'eau
- + Optimiser le potentiel économique et énergétique des ressources naturelles renouvelables
- + Favoriser le maintien et le développement de services de proximité dans les municipalités
- + Consolider la position des Laurentides en tant que région afin de contribuer à bâtir une métropole forte

OPTIMISER LES MOBILITÉS DES INDIVIDUS ET DES MARCHANDISES

- + Améliorer et compléter le réseau des infrastructures de transport
- + Prendre position quant aux enjeux relatifs au transport des individus et des marchandises
- + Intégrer les principes de la mobilité durable à l'aménagement du territoire
- + Entreprendre une démarche d'intégration de transport intermodal

Le Billet de la Conférence des Tables, juillet 2017 : Tribune sur les perspectives du vieillissement actif

Lors du Forum Vieillir et Vivre Ensemble : bilan, échanges et perspectives qui s'est tenu les 1er et 2 juin derniers à Québec, la présidente de la Conférence, madame Bolduc-DuBois, a participé à la Tribune sur les perspectives du vieillissement actif. Pour le billet de juillet, je vous offre un résumé d'une partie des réflexions qui ont alors été mises par écrit afin de préparer la participation de la Conférence à cette tribune. Ces quelques questions peuvent aussi vous être utiles pour alimenter vos réflexions ou encore, pour animer des discussions avec vos partenaires. La porte vous est ouverte!
Bonne lecture!

Un Québec pour tous les âges, pour vous, qu'est-ce que cela veut dire?

Un Québec pour tous les âges est un Québec pour tous les goûts, pour toutes les réalités, que la personne ait besoin de soins hospitaliers, qu'elle habite chez elle ou en CHSLD, qu'elle ait besoin de services de soutien à domicile temporaires ou à plus long terme, qu'elle soit proche aidante, etc. Le Québec a le défi de répondre à des besoins et des réalités diversifiés.

Un Québec pour tous les âges est donc un Québec qui s'adapte aux réalités du vieillissement : les aînés d'aujourd'hui n'ont rien à voir avec ceux d'autrefois. Avoir 65 ans maintenant n'est plus le début de la vieillesse, mais pour plusieurs, c'est le début d'une nouvelle vie active, autrement vécue, car à cet âge, on a encore plus ou moins une vingtaine d'années devant soi.

Un bon exemple de changement est le sens qu'on donne au mot retraite. Auparavant, être à la retraite, signifiait davantage le fait de se retirer de la vie active. Maintenant, lorsqu'on prend le temps de côtoyer des personnes à la retraite, on s'aperçoit vite que la majorité d'entre elles sont des personnes actives qui s'impliquent à plusieurs niveaux, font du bénévolat, s'occupent de leurs petits-enfants, sont présentes sur les réseaux sociaux, etc. En ce sens, un Québec pour tous les âges rime aussi avec un Québec intergénérationnel, où les personnes aînées ont la place qui leur revient en tant que partie intégrante de la société.

En 2031, le Québec obtient une distinction internationale soulignant son rôle de leader en matière de vieillissement actif, au moment où 25 % de sa population est âgée de 65 ans et plus : quel chemin avons-nous franchi collectivement pour atteindre ce résultat?

En 2031, nous avons compris que la concertation est une des clés de cette réussite.

Historiquement, la première politique Vieillir et vivre ensemble (VVE), en 2012, mettait déjà de l'avant l'importance de la concertation et de l'implication des personnes aînées dans leur communauté. En consolidant la Conférence et les Tables régionales de concertation des aînés, celles-ci sont devenues ce que la première politique VVE énonçait, c'est-à-dire un interlocuteur de choix pour tous les ministères concernés par le vieillissement actif.

Puisque la Conférence et les Tables sont constituées d'organismes œuvrant auprès des personnes aînées du Québec, elles ont, de par leur représentativité respective, une vision étendue des facteurs qui influencent leurs conditions de vie. Ainsi, elles ont pu faire l'inventaire des besoins et des ressources de même que participer à leur mise en place avec tous les acteurs impliqués (politiques, culturels, municipaux, etc.) afin que les personnes aînées aient accès aux ressources dont elles ont besoin, et ce, peu importe la région où elles demeurent.

Par ailleurs, le Québec a également investi en prévention, ce qui fait que, grâce aux ressources mises en place, les personnes aînées entretiennent de plus en plus leurs réseaux sociaux, entretiennent leur santé, demeurent actives et sont en mesure de faire les meilleurs choix pour elles. Rappelons-nous que beaucoup de chemin a été parcouru afin qu'en 2031, l'âge ne soit plus un critère pour déterminer si une personne est aînée. Nous avons maintenant une nouvelle façon d'aborder le vieillissement selon les capacités et l'autonomie des personnes. Nous nous réjouissons de cette avancée.

Enfin, parmi les faits déterminants qui font en sorte que le Québec est maintenant un leader en matière de vieillissement actif, il est à noter qu'il a misé juste en tablant sur l'apport et les ressources que sont les personnes aînées. À cet effet, à l'occasion de la Journée internationale des personnes aînées 2016, la Conférence et les Tables régionales avaient choisi de mettre ce thème de l'avant : les aînés, richesse de notre société! Effectivement, les personnes aînées constituent une richesse dont on ne peut se passer, car elles sont la mémoire de notre société et des ressources d'expérience, en plus de contribuer socialement et financièrement de façon considérable. Pour conclure, comme le disait Félix Leclerc, « C'est pas parce que je suis un vieux pommier que je donne de vieilles pommes ».

** Le Billet de la Conférence fera relâche en août. Au plaisir de vous retrouver en septembre! **



Recherche et rédaction : Isabelle Daigle, conseillère et agente de recherche, CTRCAQ
Révision de texte : Charlotte Moreau

L'Antr'Aidant, organisme communautaire pour les proches aidants d'âinés, a un nouveau site web

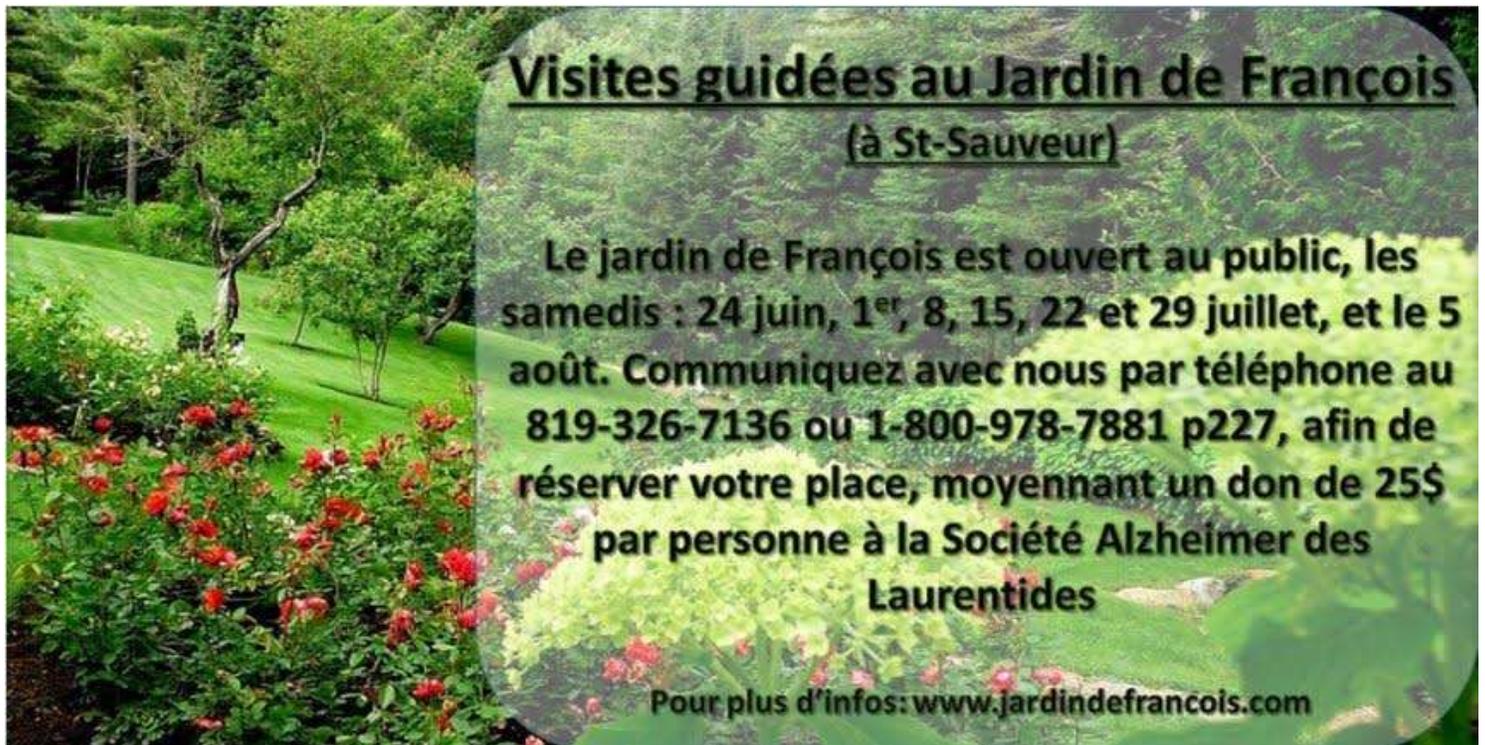
Issu d'un stimulant processus de consultation des membres et de plusieurs comités de travail démocratiques, ce nouvel outil électronique vise une communication facilitée avec le grand public où se retrouve plusieurs proches aidants d'âinés, qui se reconnaissent comme tel ou non.

L'Antr'Aidant a aussi actualisé son logo : celui-ci a pris quelques couleurs en plus de mettre en lumière le gîte, l'antr' ensoleillé, éclairant et accueillant que souhaite être L'Antr'Aidant pour ses membres et sa communauté.

Nous vous invitons à visiter le <http://www.lantraidant.com>



Visites de jardins au profit de la Société Alzheimer des Laurentides



Visites guidées au Jardin de François
(à St-Sauveur)

Le jardin de François est ouvert au public, les samedis : 24 juin, 1^{er}, 8, 15, 22 et 29 juillet, et le 5 août. Communiquez avec nous par téléphone au 819-326-7136 ou 1-800-978-7881 p227, afin de réserver votre place, moyennant un don de 25\$ par personne à la Société Alzheimer des Laurentides

Pour plus d'infos: www.jardindefrancois.com

Un Sommet des aînés pour travailler Ensemble vers l'avenir

Les 15 et 16 juin 2017 dernier, la Fédération des aînées et aînés francophones du Canada (FAAFC), ses membres et plusieurs aînés franco-canadiens se sont réunis à Ottawa pour une journée de Célébrations et un Sommet des aînés ayant comme thème « Ensemble vers l'avenir ». Ce rassemblement qui a réuni plus de 250 membres et invités des quatre coins du pays à la Bibliothèque et Archives Canada a été organisé conjointement par la Fédération des aînées et aînés francophones du Canada (FAAFC) et la Fédération des aînés et retraités francophones de l'Ontario (FARFO), hôte de ces festivités.

Deux événements distincts dans une même rencontre

Les Célébrations et le Sommet des aînés sont deux événements distincts qui se sont tenus l'un à la suite de l'autre dans le cadre d'une même rencontre. Ils ont permis aux aînés francophones de se réunir pour échanger, célébrer la contribution des aînés et les remercier dans tout ce qu'ils ont accompli et ce qu'ils continueront d'accomplir. Ce rassemblement a débuté par une journée de Célébrations tout à fait spéciale. Elle s'est déclinée en 12 tableaux offrant une vitrine où chaque province et territoire ont partagé leur dynamisme par des démonstrations d'activités culturelles, éducatives et artistiques. La soirée s'est conclue de façon festive par un banquet et le spectacle La cadence du conteur, une magnifique prestation de Stéphane Guertin.

Suite aux Célébrations, les congressistes ont participé à une journée ponctuée de différentes conférences et tables de discussion portant sur le thème Ensemble vers l'avenir. Cette deuxième journée de rencontre, appréciée des participants, a permis une réflexion sur différents enjeux concernant l'avenir des aînés. « Agir seul pour avancer constitue un très long chemin, surtout dans un contexte minoritaire, mais ensemble nous pouvons accomplir de grandes choses », mentionne Roland Gallant, président de la Fédération des aînées et aînés francophones du Canada.

Remise du Prix national du leadership 2017

La Fédération des aînées et aînés francophones du Canada (FAAFC) tient à féliciter madame Élisabeth Allard, présidente de la Fédération des aînés et retraités francophones de l'Ontario (FARFO), récipiendaire du Prix national du leadership 2017. Ce prix est remis à un organisme ou à une personne aînée en reconnaissance à son engagement et au dévouement dont il a fait preuve dans l'avancement de la cause des aînées et aînés francophones aux niveaux régional, provincial et national. La Fédération des aînées et aînés francophones du Canada tient également à remercier les dignitaires présents, les conférenciers, les associations membres de l'organisme, les artistes bénévoles, les bénévoles ainsi que tous les participants sans qui cet événement n'aurait pu être un si grand succès.

La Fédération des aînées et aînés francophones du Canada a pour mission de défendre les droits et les intérêts des aînées et aînés francophones du Canada et de faire valoir leurs besoins de façon à leur permettre de s'épanouir pleinement dans leur langue et culture. Les membres associatifs de notre Fédération représentent 60 000 aînés membres répartis sur l'ensemble du pays.



Renseignements :
Jean-Luc Racine
Directeur général
(613) 564-0212 poste 2
(613) 564-0212 poste 3
Courriel : faafc@videotron.ca
Site internet : www.faafc.ca

Actualités, revue de presse, documents d'informations et info bulletins en ligne

Voici divers documents, bulletins, articles de journaux, qui touchent de nombreux aspects de la vie des aînés

Pour lire ces documents, cliquer  dans la liste ici-bas (ctrl + clic), sur les liens qui vous intéressent. Vous pouvez également obtenir tous ces documents en adressant une demande à info@tcral.ca

-  [Infolettre de l'AREQ-CSQ Une force pour la Société, semaine du 16 juillet 2017](#)
-  [4 Korner's Family Resource Center, Laurentians Newsletter, July 2017](#)
-  [Pour un réflexe aîné au quotidien, Bulletin de la Table de concertation des Aînés de l'Île de Montréal, édition du 7 juin 2017](#)
-  [La Concertation en Bref.... Bulletin de la Table régionale de concertation des Aînés de l'Estrie, 20 juin 2017](#)
-  [Info Aînés Outaouais, Bulletin de la Table de concertation des Aînés et Retraités de l'Outaouais, juin 2017](#)
-  [Ministère de la Santé et des Services sociaux, Bulletin du Réseau sur le vieillissement et les changements démographiques, édition du 12 juin 2017](#)
-  [Ministère de la Santé et des Services sociaux, Bulletin du Réseau sur le vieillissement et les changements démographiques, édition du 26 juin 2017](#)
-  [Ministère de la Santé et des Services sociaux, Bulletin du Réseau sur le vieillissement et les changements démographiques, édition du 10 juillet 2017](#)
-  [Institut universitaire de gériatrie de Montréal, IUGM AvantÂge, infolettre du 5 juillet 2017](#)
-  [L'Infolettre Intergénérations Québec - Juillet 2017](#)

Suivez-nous sur Facebook

Facebook.com/aineslaurentides





Du 19 juillet au 12 décembre 2017

Pour voir toutes les informations et le calendrier de toute l'année, visiter la page calendrier de notre site web
<http://www.tcral.ca/calendrier.html>

Formation pour les proches aidants "Prendre soin de nos relations" Atelier 1: le conflit et sa nature

Jeu. 10 août 18:00 - 20:30

COMPLET Cette formation est divisée en 3 semaines. L'atelier 1 : le conflit et sa nature.

Formation pour les proches aidants "Prendre soin de nos relations" Atelier 2: la communication et le conflit par rapport à moi

Jeu. 17 août 18:00 - 20:30

L'atelier 2 : la communication et le conflit par rapport à moi.

Formation pour les proches aidants "Prendre soin de nos relations" Atelier 3: les résolutions de conflit

Jeu. 24 août 18:00

COMPLET L'atelier 3 : les résolutions de conflits.

1re édition à Saint-Sauveur du 8000 kilomètres pour Parcours Parkinson

Dim. 10 sept. 08:30 - 13:30

8h30: arrivée et inscription 9 h 45: parcours de marche 11h30: danse en ligne 12h30: pique-nique Animation - Jeux - Prix de présence! Info: 450-630-4122 coeurdeslaurentides@parkinsonquebec.ca Inscrivez-...

Café échange pour les proches aidants d'Argenteuil

Jeu. 14 sept. 13:00 - 16:30

Café-échange incluant du Journal créatif. Sujet : L'enfant en soi

Salon des Aînés d'Argenteuil

Sam. 23 sept.

Informations à venir

Conférence "Aide et vieillissement"

Mer. 27 sept. 19:00 - 20:30

Conférence donnée par Annick Letarte (conseillère aux proches aidants de l'Appui Laurentides). Sujet : Aide et vieillissement

Salon des Aînés de Saint-Jérôme

Jeu. 28 sept. 09:30 - 19:00

Pour plus d'informations: salon@trara.org

Journée internationale des Aînés

Dim. 1er oct. 09:00 - 15:00

Sous le thème "Les aînés et la richesse de notre territoire" Président d'honneur: Monsieur Jacques Moisan Déroulement: 9h00: Accueil 12h00: Dîner inclus 15h00: Clôture Animation et prix de présence. B...

Café échange pour les proches aidants d'Argenteuil (incluant du journal créatif)

Jeu. 12 oct. 13:00 - 16:30

Sujet : La bienveillance envers soi-même.

Conférence pour les proches aidants d'Argenteuil

Mar. 17 oct. 13:00 - 15:30

Conférence donnée par Mme Madeleine Fortier. Sujet : L'usure de compassion.

Café échange pour les proches aidants d'Argenteuil (incluant du Journal créatif

Jeu. 26 oct. 13:00 - 16:30

Sujet : La bienveillance envers soi-même.

Journée reconnaissance des proches aidants d'aînés d'Argenteuil

Jeu. 9 nov. 10:00 - 15:00

(Informations à venir) Inscriptions obligatoires

Café échange pour les proches aidants d'Argenteuil (incluant du journal créatif)

Jeu. 23 nov. 13:00 - 16:30

Sujet : Fermons 2017 et partons du bon pied en 2018. Inscriptions obligatoires Informations à venir

Conférence pour les proches aidants d'Argenteuil

Mar. 12 déc. 10:00 - 14:00

Conférence donnée par Robert Simard (historien, conteur et musicien) suivi d'un brunch. Inscriptions obligatoires

Informations à venir

Écrivez-nous

Appelez-nous

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

Nous serons heureux de publier vos communiqués, pour que les aînés des Laurentides soient toujours bien informés.

www.facebook.com/aineslaurentides

info@tcral.ca

www.tcral.ca

twitter.com/Aineslaurentide

450-432-3200, poste 224